



Paris, le 10 décembre 2020

Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale,
de la jeunesse et des sports
110 rue de Grenelle, 75007 Paris

Objet : abandon des procédures disciplinaires contre les 3 enseignant-e-s du lycée Mauriac, Bordeaux

M. le ministre,

Comme partout en France, en Gironde, des enseignant-e-s ont contesté la réforme du Bac, imposée à marche forcée, au mépris des avis des instances de concertation et dans la précipitation.

De nombreux-ses enseignant-e-s ont répondu à l'appel intersyndical à s'opposer à cette réforme inégalitaire par la grève et d'autres actions syndicales dans de nombreux lycées de France.

En Gironde, 9 de ces enseignant-e-s de différents lycées du département ont reçu en février, la veille des vacances de printemps, un courrier de la rectrice les menaçant de sanction. En juin, l'un d'entre eux s'est vu barrer l'accès à la hors classe au nom de son « positionnement », c'est-à-dire pour s'être opposé au ministère en usant de ses droits syndicaux.

La Rectrice de Bordeaux a franchi une nouvelle étape en lançant le vendredi 20 novembre une procédure disciplinaire contre 3 de ces 9 enseignant-e-s en poste au lycée Mauriac. Dans ce lycée, la mobilisation des enseignant-e-s et des élèves, qui avaient largement exprimé leur refus de modalités d'évaluation enlevant au bac son caractère de diplôme national, a conduit à ce qu'aucune épreuve des « E3C » n'a pu se tenir en janvier.

Cette situation en Gironde n'est pas isolée. Au mois d'octobre, ce sont quatre enseignant-e-s du lycée de Melle dans les Deux-Sèvres qui ont été sanctionné-e-s après un conseil de discipline pour avoir participé à des actions syndicales contre les réformes et le Bac Blanquer.

Nos organisations exigent l'abandon immédiat des procédures disciplinaires engagées contre 3 enseignant-e-s du lycée Mauriac de Bordeaux.

Nos organisations exigent l'annulation des sanctions prises contre les personnels s'étant mobilisés contre les E3C, l'arrêt de la répression anti-syndicale, l'arrêt des mesures et procédures engagées contre tous les personnels ayant participé à des actions syndicales contre les réformes et le Bac Blanquer, à Bordeaux, à Melle comme ailleurs.

Veuillez croire, M. le ministre, en notre attachement au service public d'éducation,

Patrick Désiré,
secrétaire général de
la CGT éduc'action

Clément Pouillet,
secrétaire général de
la FNEC-FP-FO

Frédérique Rolet,
secrétaire générale du
SNES-FSU

Jules Siran, co-
secrétaire fédéral de
SUD éducation